

10 MESURES DU GOUVERNEMENT DE L'ABLODE.

Le 26 mai 2010, l'Union des Forces de Changement s'est engagé dans un accord de partage de pouvoir avec le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) devenu Union pour la République (UNIR).

L'accord de partage de pouvoir a permis de stabiliser l'environnement politique jusqu'en Août 2017 et de relancer l'économie Togolaise qui était sous sanctions pour déficit démocratique .

Le point le plus important de l'accord est l'alternance pacifique au sommet de l'État .

La non réalisation de ce point a conduit à des manifestations de rue violentes initiées par un parti politique non parlementaire rejoint par le courant dominant de l'opposition et quelques partis radicaux.

Au-delà des marches, dialogues, préalables et autres démarches politiques confuses et sans lendemain qui se soldent par le cycle de promesses non tenues et d'échecs, **L'alternance au sommet de l'État est la priorité du peuple Togolais et reste l'unique point que l'Union des Forces de Changement doit réaliser dans le cadre de l'accord de partage de pouvoir.**

L'Union des Forces de Changement s'engage à réaliser une alternance pacifique en 2020 si nous obtenons une majorité écrasante des suffrages aux élections législatives, locales et présidentielles qui se dérouleront entre 2018 et 2020.

L'Union des Forces de Changement est l'héritière biologique et politique de l'Ablodé, cette quête de liberté qui nous a permis en son temps à travers le Comité de l'Unité Togolaise (CUT) d'arracher l'indépendance au Togo aux colons en 1960. Cette indépendance a été précédé

d'une victoire électorale aux législatives en 1958 au cours de laquelle les forces nationalistes dirigées par Sylvanus Olympio ont obtenu une majorité écrasante (33 sur 46 sièges soit 72%). Cette victoire a permis la mise en place d'une transition avec les forces coloniales de deux ans et une alternance en 1960.

C'est dans la pure tradition de la lutte pour l'indépendance, qu'en cette année 2018 l'Union des Forces de Changement dirigé par Gilchrist Sylvanus Olympio aborde les élections législatives afin de donner à l'UFC une majorité écrasante pour réaliser l'alternance au sommet de l'État en 2020.

L'Union des Forces de Changement, forte de 76 ans d'expérience dans la lutte pour la liberté du peuple Togolais (Ablodé), 40 ans d'opposition frontale avec le régime RPT-UNIR, 10 ans d'expérience parlementaire , 8 ans d'expérience gouvernementale, 4 élections présidentielles remportées est prête à réaliser l'alternance tant voulue et réclamée par les Togolais.

Nous sommes prêts à réaliser l'alternance. Avec le soutien du peuple Togolais, et l'aide de Dieu nous allons réaliser l'alternance en 2020.

La route vers l'alternance est encore jalonnée d'obstacles et de pièges posés par nos adversaires et les faux prophètes qui ont maintenu la lutte et le peuple Togolais en errance comme les Juifs pendant la traversée du désert. Il faut l'expérience, la maturité et le discernement d'un Moïse pour nous mener vers la terre promise.

Nous sommes la force politique la plus ancienne de l'échiquier politique, la plus expérimentée et la plus compétente pour réaliser une alternance politique pacifique au Togo en 2020.

Nous avons besoin que chaque Togolaise et chaque Togolais se fasse établir une carte nationale d'identité, se fasse enrôler sur les fiches électorales et vote massivement aux élections législatives, municipales et présidentielles prévues entre 2018 et 2020 afin que nous ayons la majorité requise et la légitimité nécessaire pour opérer l'ensemble des réformes politiques et économiques qui vont permettre une alternance en 2020.

Les mesures que L'UFC prendra au lendemain des élections législatives si nous obtenons la majorité pour former un gouvernement de l'Ablodé sont :

1- Les réformes politiques

La question des réformes institutionnelles et constitutionnelles sera notre priorité des priorités.

Dans 100 jours suivant la formation d'un gouvernement de l'Ablodé nous :

- Soumettrons un avant-projet de loi au parlement limitant les mandats présidentiel et législatif et municipal à deux;
- Soumettrons un avant-projet de loi instaurant le scrutin à deux tours pour les élections présidentielles, législatives et municipales.
- Soumettrons un avant-projet de loi pour une amnistier les crimes politiques, économiques et les crimes de sang pour la période 1958-2018.
- Soumettrons un avant-projet de loi portant sur le statut et avantages des anciens Présidents de la République ,premiers ministres, présidents d'institutions, directeurs de sociétés d'État, anciens ministres, députés, officiers supérieurs de l'armée et chefs traditionnels encore en vie pour la période 1958-2018.

- Mettrons en place un comité interministériel pour superviser l'apurement des recommandations de la CVJR et nous bonifierons le programme des réparations financières du HCRUN.
- Libérerons l'ensemble des détenus politiques et économiques. Les prisonniers de droits communs obtiendront une remise de peine de 75%.
- Donnerons une suite favorable au reliquat des mesures d'apaisement réclamées par la coalition issue de la crise du 19 Août et de la majorité présidentielle (le cas échéant).

Dans les 365 jours suivant la formation du gouvernement de l'Ablodé nous :

- Organiserons des élections municipales (locales)
- Organiserons les états généraux de l'armée, de la chefferie traditionnelle, de l'éducation, de la santé, de l'administration publique, du secteur privé en vue pour prendre en compte leurs besoins dans le cadre de la refondation de l'État Togolais.

2- Les réformes économiques

L'Union des forces de changement est un parti d'obédience libérale et mènera une politique économique expansionniste. Une fiscalité attrayante et une politique budgétaire expansionniste seront au cœur de la politique de relance économique que mènera le gouvernement de l'Ablodé.

Les réformes sociales que nous allons mener (Assurance Emploi, Sécurité sociale, Santé et éducation gratuites) se feront dans ce cadre.

Il s'agira à court terme de poursuivre la dégradation du solde budgétaire par une augmentation des dépenses publiques pour stimuler la création d'emploi et la demande des ménages et entreprises.

Dans les 100 jours suivant la formation d'un gouvernement de l'Ablodé, nous :

- Réduirons la Taxe sur la valeur ajoutée intérieure (TVA) à 10% . Une première baisse de 18% à 10% se fera dans les 100 premiers jours suivant notre élection, et une deuxième baisse de 10% à 5% se fera une fois que nous aurons réalisé l'alternance en 2020.
- Réduirons l'impôt sur les Sociétés industrielles de 27% à 20% (baisse de 7 points) et l'impôt sur les sociétés commerciales de 30% à 25% (baisse de 5 points).
- Opérerons une refonte complète du code des impôts.
- Les revenus inférieurs ou égaux à 40 000 FCFA ne seront pas imposables.
- Remplacerons l'Office Togolais de Recettes par l'Agence Nationale du Revenu (ANR).
- Dérégulerons le secteur de la santé, de l'énergie, des télécommunications etc.
- Privatiserons les banques et sociétés d'État pour laisser le secteur privé offrir des produits innovants à un prix compétitif aux citoyens.

3- Les réformes sociales.

Les réformes sociales viseront à améliorer la qualité de vie des citoyens. Dans les 365 jours suivant la mise en place d'un gouvernement de l'Ablodé nous :

- Mettrons en place une **Agence Nationale de Solidarité Sociale (ANSS)** qui offrira une sécurité de revenu :

- Aux citoyens et familles à faible revenus. Par exemple, un citoyen âgé de 18 à 70 ans sans emploi percevra une allocation mensuelle minimale de 25 000F CFA.
- Aux citoyens de plus de 70 ans sans autre source de revenu, une allocation mensuelle de 50 000 F CFA sera versée. Pour les prestataires d'une pension dont les revenus sont inférieurs à 50 000 F CFA par mois, l'allocation couvrira la différence.
- Mettrons en place une **Agence Nationale de l' Assurance Maladie (ANAM)** qui offrira une assurance maladie à l'ensemble du contribuable Togolais. Les services couverts incluront :
 - Les visites médicales dans les cliniques publiques et privées.
 - Les soins de santé de base (analyses médicales, traitement des maladies générales)
 - Une prise en charge complète des soins de santé des enfants mineurs (0-18 ans).
- Mettrons en place une **Agence Nationale de Assurance Emploi (ANAE)** qui offrira un revenu de soutien pour une période de 6 à 9 mois pour le contribuable qui perd son emploi pour des raisons hors de son contrôle. Le contribuable pourra bénéficier de :
 - Une allocation mensuelle proportionnelle à son revenu d'emploi pour 6-9 mois.
 - Formations professionnelles gratuites et de soutien aux études pour améliorer son employabilité.
 - Suivi du dossier pour assurer une transition rapide vers un autre emploi ou l'entrepreneuriat.

L'ensemble des mesures sociales que le gouvernement de l'Ablodé mettra en œuvre visent à améliorer de façon significative le bien être du citoyen et de le replacer au centre des politiques publiques.

- Mettrons en place une **Agence Nationale de Prêt et Bourses (ANPB)** pour les études universitaires et les formations professionnelles. L'agence offrira :
 - Des prêts et bourses aux étudiants pour couvrir leur frais de scolarité et de subsistance pendant la durée de leurs études/formations professionnelle. Le montant du prêt et de la bourse sera déterminé par la tranche de revenu auquel appartient l'étudiant, ses performances académiques et ses besoins spécifiques.
 - Des prêts et bourses aux adultes qui souhaitent retourner aux études ou suivre une formation professionnelle à laquelle ils ne sont pas éligibles par le biais de l'Assurance Emploi.

